

Grenelle de l'environnement

Un dossier PROTECTION DES ABEILLES, fondamental pour la sauvegarde de la biodiversité végétale, mais opposé aux orientations de la politique agricole, vient d'être remis aux membres du gouvernement par l'association TERRE D'ABEILLES®. Sera-t-il pris en compte par les groupes de travail désignés par Nicolas SARKOZY ?

La pollinisation est hélas aujourd'hui une problématique mondiale. L'association nationale déclarée d'intérêt général, TERRE D'ABEILLES® (parrainée par l'Institut Européen d'Ecologie) a interpellé sur ce dossier extrêmement préoccupant contre le déclin de la biodiversité le nouveau Chef de l'Etat et son équipe gouvernementale, afin que la protection des insectes pollinisateurs et des abeilles, en particulier, soit intégrée au programme des travaux du grenelle de l'environnement.

Sur proposition du Conseiller Technique du Ministre de l'Ecologie chargé de son organisation, une fiche technique de mesures préventives préconisées par Terre d'Abeilles devrait être soumise à plusieurs des groupes de travail désignés par le gouvernement.

Ces préconisations concernent l'évaluation des pesticides ainsi que la contamination génétique liée à la libéralisation des plantes génétiquement modifiées.

Après le désastre des abeilles en France, lié à douze ans d'utilisation de certains insecticides, insuffisamment évalués ou illégalement utilisés, les apiculteurs américains, à l'issue de dix ans de cultures OGM, déplorent chez eux près de 90% de mortalité dans leur cheptel... L'heure est au bilan pour les deux plus grands consommateurs mondiaux de pesticides. Il est urgent d'agir !

Malgré un déploiement médiatique sans précédent pour tenter de réconcilier l'opinion publique avec les produits phytosanitaires, et une certaine créativité marketing visant à discréditer les apiculteurs ainsi que les scientifiques français qui ont pu élaborer des protocoles d'expérimentation fiables en matière de toxicologie, le lobby agrochimique ne peut plus tromper les abeilles, ni la qualité de l'environnement si intimement liée à la santé humaine et animale...

En matière d'OGM, qui oserait prétendre maîtriser la dissémination des pollens transportés également par le vent, qui souffle sur la terre au prorata de ses changements climatiques, et pouvoir déterminer un périmètre de sécurité attestant d'une possible coexistence des cultures ?

Protéger les industriels de l'agro-alimentaire en libéralisant aujourd'hui le marché des plantes génétiquement modifiées, ou protéger les citoyens en exigeant le moratoire revendiqué par 85% d'entre eux pour connaître leurs effets, selon le principe de précaution constitutionnel... Protéger les industriels de la protection des plantes, ou protéger les abeilles qui assurent à elles seules 85% de la biodiversité végétale répertoriée sur la planète, en multipliant les rendements agricoles et en optimisant la qualité des productions... ? Le gouvernement devra trancher.

Les Françaises et les Français seront très attentifs à la position qui sera prise lors de ce grenelle de l'environnement qu'a choisi d'instaurer M. Nicolas SARKOZY, désormais confronté au dilemme environnement durable et politique agricole, et à ses répercussions en termes de sécurité sanitaire et environnementale et d'économie budgétaire...

L'alerte a été donnée une nouvelle fois par le programme de recherche européen ALARM, qui a pour objet d'enrayer les causes du déclin de la biodiversité : les abeilles gèreraient, à elles seules, la pérennité de près de 30 000 espèces de plantes à fleurs, et aucune technologie ne peut se substituer à la pollinisation croisée indispensable qu'elles assurent. Elles sont les garantes incontournables du développement durable et aucun « corridor écologique » ne pourra compenser l'immensité des surfaces agricoles qui continueraient à leur offrir des fleurs toxiques, ni les réactions en chaîne sur les écosystèmes que générera le déclin de l'entomofaune pollinisatrice si gravement amorcé.

Terre d'Abeilles souhaite que les travaux menés au grenelle de l'environnement permettent d'analyser avec objectivité les effets pervers de notre politique agricole (y compris en matière de « bio » carburants), avec l'indépendance qui s'impose à l'égard du lobby agrochimique mené à Bruxelles.

Le nouveau Chef de l'Etat donnera ainsi à la France, et à cet événement environnemental novateur qu'il instaure, toute sa grandeur et sa souveraineté, pour la satisfaction de l'immense majorité des Françaises et des Français et la sauvegarde des insectes pollinisateurs dans le respect des générations futures.

La fiche technique rédigée par Terre d'Abeilles, remise aux représentants du ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables, permettra-t-elle d'amorcer le chantier aussi fondamental et spécifique qu'est celui de la pollinisation lors du grenelle de l'environnement ?... La question est posée.